



Communiqué de presse
Mardi 29 avril 2025

Noues de Sienne ont inauguré 2 bornes de recharge pour véhicules électriques

Le lundi 28 avril 2025 à 17h00, Catherine Gourney-Leconte, Présidente du SDEC ÉNERGIE et Georges Ravenel, Maire de Noues de Sienne ont inauguré 2 bornes de recharge pour véhicules électriques installées à Saint-Sever-Calvados. Ces nouveaux équipements font partie intégrante du Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) piloté par le SDEC ÉNERGIE, en conformité avec les dispositions de la loi d'orientation des mobilités (LOM).

Un maillage solidaire du territoire

Le Schéma Directeur, validé par le Préfet en juin 2023, prévoit jusqu'à **1 000 points de charge supplémentaires d'ici 2027**, ce qui porterait le nombre de bornes disponibles sur le territoire à près de **750** (contre 250 en juin 2023). Cette initiative s'inscrit dans une démarche solidaire et ambitieuse pour répondre aux besoins croissants des usagers de la mobilité électrique, tout en soutenant la transition énergétique.

Le SDEC ÉNERGIE investit près de **8 millions d'euros** sur cinq ans pour développer ce réseau, avec plus d'une centaine de bornes déjà installées depuis mi-2023, portant à **près de 400 bornes** l'ensemble du réseau MobiSDEC aujourd'hui.

L'ensemble du territoire bénéficiera de ces équipements, dont les emplacements ont été choisis en concertation avec les collectivités, communes et intercommunalités.

Au terme du schéma, 3 types de puissances seront installées :

- **194 points de charge** de puissance normale (3 à 7 kVA)
- **628 points de charge** de puissance intermédiaire (22 à 30 kVA)
- **178 points de charge** de puissance rapide (100 kVA et +)

Des bornes de recharge pour répondre aux nouvelles exigences de mobilité

Les 2 bornes inaugurées à Saint-Sever-Calvados hier sont d'une puissance de 22 et 150 kVA. Un véhicule s'y recharge quasi complètement en moins de 20 minutes pour la borne rapide et 1h30 pour la borne normale. Le coût de la mise en service de ces bornes s'élève à 53 000 € HT, financés par le SDEC ÉNERGIE, le FACé (Fond d'amortissement des charges d'électrification) et le TURPE pour le raccordement (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité).

A noter que l'installation de ces bornes a nécessité une extension du réseau électrique de 100 ml pris en charge par le syndicat pour 25 300 € HT.

Contact : SDEC ÉNERGIE – Philippe Landrein – Responsable Réseaux Mobilité Durable – 02 31 06 61 73 – 06 83 99 51 94 – plandrein@sdec-energie.fr

***Le SDEC ÉNERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados** : Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution jusqu'à l'utilisation. **Son objectif** : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr*